

**ANNEMASSE** |

# Compteur Linky : la contestation s'organise

Ce mercredi 21 novembre à 20h, "Stop Linky 74" a invité Me Édouard Raffin du barreau de Lyon à l'Auditorium du Perrier à Annemasse. L'association fédère les collectifs d'Annecy, d'Annemasse, de Thonon, de Contamine-Sarzin et du Pays-de-Gex.

Denis Vuailat, électro technicien, a présenté le fonctionnement du Linky et son processus de communication. Ce compteur étant plus sensible, il faudra augmenter la puissance souscrite et la facture risque de grimper... Dans le même temps, les appareils électriques n'étant pas adaptés, ils risquent de causer des dysfonctionnements. Après

l'exposé, le nombreux public a pu intervenir.

Me Édouard Raffin était accompagné d'Élisabeth Gelot, élève avocate, cofondatrice de la plateforme V pour Verdict (procès collectif), avec Bruno Aguiar, développeur et Doriane Poitoux chargée de communication. L'idée : multiplier les actions auprès de divers tribunaux et montrer l'importance de la contestation.

Après un long débat, consciente que l'union fait la force, une majorité de personnes présentes s'est inscrite auprès de l'association pour se défendre via V pour Verdict.



**G.D.** De gauche à droite : Bruno Aguiar, développeur, Élisabeth Gelot, élève avocate, Me Édouard Raffin et Bernard Hermann, coprésident de "Stop Linky 74". Photo Le DU/G.D.